

Biographie DUMAS François, c.1642-1714

Fils de François Dumas et d'Anne Rollin, de Nanteuil-en-Vallée en Angoumois, évêché de Poitiers, il contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot, le mardi 5 juillet 1667, avec Marguerite Foy, fille de Pierre Foy et de Catherine Blanchard, de l'Hermenault au Poitou. De leur union naissent sept enfants.

Il est domestique engagé chez Claude Charron lors du recensement de 1666 et demeure à l'Île d'Orléans. Au terme de son engagement, Claude Charron lui loue sa terre de dix arpents de front à l'Île d'Orléans, le 23 janvier 1667, moyennant la moitié des grains. Il annule cependant ce marché le 26 octobre suivant et se fixe à Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Au recensement de 1667, il déclare posséder deux bêtes à cornes et dix arpents de terre en valeur. Le 9 août 1668, Claude Charron lui loue une vache pour une durée de cinq ans, à 30 livres par année. Monseigneur de Laval lui remet le litre officiel de sa terre le 26 février 1669.

Il est maintenant bien établi sur sa terre et en mesure d'en faire valoir une autre, c'est pourquoi il loue pour trois ans l'habitation de Claude Charron avec la maison, la grange, l'étable et les bestiaux moyennant la moitié des grains. Antoine Leblanc promet, le 13 août 1674, de lui engranger ses grains à l'exception du blé d'Inde, moyennant 25 livres, un pot d'eau-de-vie et cinquante anguilles. En plus de travailler sur sa terre, il pratique également le métier de maçon. Le 11 août 1675, en compagnie de son oncle Gabriel Dumas, il s'engage à faire la maçonnerie d'une maison de vingt-quatre pieds carrés à la Haute-Ville de Québec pour Nicolas Rousselet, à raison de 4 livres la toise. Trop occupé, il n'a pu mener à bon terme un marché passé avec Émery Blouin au sujet de la construction d'une cheminée. Ce dernier le poursuit devant le bailli de l'Île d'Orléans le 6 février 1680, et lui réclame 25 livres en dédommagement. Il se défend en disant qu'à la demande de monsieur de Villeray, il a dû travailler tout l'été de 1679 à la construction du moulin du sieur Berthelot. Il est condamné à verser 25 livres.

Le 3 mars 1680, Claude Charron lui vend une terre de trois arpents de front, voisine de la sienne à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. Il débourse 150 livres pour cet achat.

Au recensement de 1681, il habite à Saint-Jean de l'Île d'Orléans et possède un fusil, cinq bêtes à cornes, et vingt arpents de terre en valeur. Il continue à travailler de son métier de maçon et s'engage, le 22 novembre 1682, à réaliser la maçonnerie d'une maison de vingt-quatre pieds par vingt-trois pieds pour le sieur Denis Guion à la Basse-Ville de Québec. Il obtient pour ce travail 22 livres par toise. De nouveau, le 22 juillet 1685, il passe un important contrat de

maçonnerie avec ce même Denis Guion. Il s'engage à lui construire des murs pour une maison de deux étages et deux cheminées au prix de 23 livres la toise. Les pierres doivent venir de Beauport. Pour tailler les pierres nécessaires aux trois portes et neuf fenêtres et au jambage des cheminées, le même jour, il engage le tailleur de pierres Georges Steims en lui promettant pour ce travail la somme de 360 livres.

Maintenant reconnu comme maître maçon, il est de nouveau engagé le 25 août 1686, cette fois par le sieur Nicolas Dupont de Neuville qui le charge de lui construire deux maisons rue Saint-Pierre, à 6 livres la toise. François Charon qui a hérité du fief de son père à l'Île d'Orléans le lui loue pour sept ans, le 29 octobre 1687, à raison de dix-huit minots de blé par année. Le sieur de Villeray qui agit comme procureur du sieur Berthelot alors seigneur de l'Île d'Orléans, le 9 mars 1689, lui concède la terre de trois arpents de front voisine de la sienne, ce qui fait passer son habitation à neuf arpents de front. Son fils François qui s'est marié en 1689, lui donne quittance, le 3 juin 1691, des 175 livres promises lors de son contrat de mariage. Le 4 juin 1691, il établit ses comptes avec François Charon auquel il doit 125 livres. Pour les années qui lui restent du bail de sa terre, ils s'entendent à ce qu'il verse 50 livres plutôt que dix-huit minots de blé. Son gendre Louis Marceau doit 159 livres à Nicolas Volant, le 5 novembre 1700, pour des marchandises qu'il lui a livrées. Il promet d'en indemniser son beau-père. Il en obtient quittance le 26 janvier 1708. Le lendemain 6 novembre, avec son gendre Louis Marceau, il doit 600 livres à Françoise Zachée pour des marchandises. Ils s'engagent à rembourser chacun leur moitié de cette somme.

Le 7 avril 1704, il doit 93 livres et 15 sols à la succession de feu Nicolas Volant. Il vend à Pierre Audet, le 16 novembre 1707, un arpent de terre attenant à deux arpents dont il a fait don à sa fille Jeanne et en obtient 400 livres. Le 9 novembre 1710, avec l'assentiment de son épouse, il cède un arpent et demi de terre de front et un autre quart d'arpent de terre de front à son fils François pour le prix de 375 livres. En retour, il s'engage à prendre soin d'eux jusqu'à leur décès. Il est inhumé à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans le 24 février 1714.

ANQ GN Rageot Gilles 23-01-1667; 05-07-1667; 03-03-1680; 22-11-1682; 22-07-1685, 2); 25-08-1686; 29-10-1687; 03-06-1691; 04-06-1691; Becquet 09-08-1668; 06-02-1671; Vachon 26-02-1669; 09-03-1689 ; Duquet 13-08-1674 ; 11-08-1675 ; Chamballon 05-11-1700 ; 06-11-1700 ; 07-04-1704 ; 16-11-1707 ; Rivet 09-11-1710 Lafontaine, Andr, BBIO 06-02-1680, p. 464-465